

Paper do NAEA
Volume 1, Número 3, Edição/Série 509

Tourisme, patrimoine et *street art* en corse. l'impossible politique publique?¹

Pierre Bertoncini²



RÉSUMÉ

Les graffitis ont récemment connu un processus d'artification en France. Après son entrée au musée, le *street art* devient un produit touristique lié aux circuits « hors des sentiers battus ». Le tourisme est l'activité dominante de l'économie de l'île méditerranéenne de Corse. On présente d'abord les relations qu'entretiennent *street art* et tourisme dans l'île, puis celles qu'y connaissent *street art* et patrimonialisation. Enfin, on présente comment les politiques publiques prennent en compte le phénomène de l'art urbain. L'auteur a soutenu une thèse de doctorat sur le rapport entre graffiti et territoire corse il y a 15 ans. Il est depuis acteur et témoin de l'évolution de la scène graffiti, de la scène patrimoniale, et de la scène scientifique liée au *street art* tandis que la scène politique évolue avec des périodes plus ou moins tendues entre Etat et société corse. De ce point de vue compris comme une ressource est montré comment malgré des discours sur le développement harmonieux du *street art*, des blocages idéologiques allant jusqu'à la destruction de sites remarquables empêchent les professionnels du patrimoine et du tourisme de valoriser un corpus de peintures dont l'inventaire scientifique a pourtant été réalisé.

Mots clé: *Street art*. Patrimonialisation. Politiques publiques. Tourisme. Durabilité.

1 Communication pour le GT 2 – Tourisme, patrimoine et politiques publiques.

2 Pierre Bertoncini est docteur en anthropologie. Qualifié pour assurer les fonctions de maître de conférences par la 20^{ème} et la 73^{ème} section du CNU. Animateur de « Le blog de Pierre Bertoncini ». Auteur de *Anthropologie sociale de la Corse. Objets, terrains, méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2018.

RESUMO

O Graffiti passou recentemente por um processo de artificialização na França. Depois de entrar no museu, a arte de rua torna-se um produto turístico ligado a circuitos “fora de moda”. O turismo é a atividade dominante na economia da ilha mediterrânea da Córsega. Apresentamos primeiro as relações entre a arte de rua e o turismo na ilha, depois as conhecidas pela arte de rua e pelo patrimônio. Por fim, apresentamos como as políticas públicas levam em consideração o fenômeno da arte urbana. O autor defendeu uma tese de doutorado sobre a relação entre o graffiti e o território da Córsega há 15 anos. Desde então, ele foi ator e testemunha da evolução da cena do graffiti, da cena do patrimônio e da cena científica ligada à arte de rua, enquanto a cena política evolui com períodos mais ou menos tensos entre o Estado e a sociedade da Córsega. Deste ponto de vista, entendido como recurso, apesar dos discursos sobre o desenvolvimento harmonioso da arte de rua, bloqueios ideológicos que vão até à destruição de sítios marcantes impedem que os profissionais do patrimônio e do turismo promovam um conjunto de pinturas incluindo no entanto, o inventário científico foi realizado.

Palavras-chave: Arte de rua. Patrimônio. Políticas públicas. Turismo. Sustentabilidade.

INTRODUCTION

Les graffitis ont au cours de la présente période connu en France une amplification du mouvement d'artification³ sanctionnée positivement par le marché de l'art⁴. C'est progressivement, malgré des efforts du Ministère de la culture⁵ ou d'éditeurs⁶ pour promouvoir le terme d'« Art urbain » que l'appellation de « *street art* »⁷, qui ne répond pas à une définition précise universellement acceptée⁸, s'est imposée dans l'espace public français. Il n'est pas inutile de rappeler que les auteurs du premier grand livre sur le *street art* en France, *Le livre du graffiti*⁹ n'utilisent pas le terme ! Une réflexion globale sur les conditions de la reconnaissance est proposée dans des synthèses signées par des universitaires¹⁰, voire par des galeristes¹¹. Selon Christophe Génin, c'est d'ailleurs le galeriste Allan Schwarzman¹² qui employa le terme *street art* pour la première fois en 1985¹³. Ainsi, actuellement, un magazine grand public comme *Paris Match* peut titrer en sachant qu'il sera compris « Gare du Nord. Musée du *street art*¹⁴ » quand il présente une manifestation officielle, l'inauguration par la Ministre de la culture de fresques commandées. Aussi, l'amateur d'art moyen en France ne peut méconnaître le succès planétaire de ce mouvement. Un numéro du périodique « *Beaux arts Magazine* » illustre ce fait par une couverture liée à un dossier spécial : « Le tour du monde des murs du *street art*¹⁵ ». Simultanément, les sciences sociales auxquelles participe le présent article sont en cours d'élaboration d'un appareil critique du rapport *street art*-valorisation territoriale¹⁶.

La Corse est une île qui se situe dans une des zones les plus touristiques de la planète : le bassin méditerranéen. Depuis les plans d'aménagement de la Corse des années 1950, les pouvoirs

3 Liebaud Marysa, « L'artification du graffiti et ses dispositifs », in Heinich Nathalie, Shapira Roberta (sous la dir.), *De l'artification. Enquête sur le passage à l'art*, Paris, Editions de l'EHESS, 2012, pp. 151-169.

4 Weill Pierre-Edouard, « La consécration du graffiti sur le marché de l'art contemporain », in Lizé Wenceslas, Naudier Delphine, Sofio Séverine, (sous la dir.), *Les stratèges de la notoriété. Intermédiaires et consécration dans les univers artistiques*, Paris, Archives contemporaines, 2014.

5 « Avertissement », in Aris Dominique, Benoit-Blain Marine (sous la coord.), *Actes du colloque Etat de l'art urbain, Oxymores III (octobre 2016)*, Université Paris-Ouest Nanterre, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017, p. 2.

6 Lemoine Stéphanie, *L'art urbain*, Paris, Gallimard, 2012. Une remarque éclairante : le sous titre est « *Du graffiti au street art* ».

7 Chenus Nicolas, Longhi Samantha, *Paris. De la rue à la galerie*, Paris, Pyramid, 2011, p. 9.

8 Thorne Russe, *Street art*, Paris, Larousse, 2014, p. 55.

9 Riout Denis, Gurdjian Dominique, Leroux Jean-Pierre, *Le livre du graffiti*, Paris, Syros-Alternatives, 1990.

10 Génin Christophe, *Le street art au tournant. De la révolte aux enchères*, Paris, Les impressions nouvelles, 2016.

11 Danysz Magda, *Anthologie du street art*, Paris, Editions alternatives, 2015.

12 Schwartzman Allan, *Street art*, New York, Doubleday, 1985.

13 Génin Christophe, « Le *street art*: de nouveaux principes ? », *Cahiers de narratologie*, n°29, 2016, p. 10.

14 Leloup Charlotte, « « Gare du Nord. Musée du *street art* », *Paris Match*, 12 juin 2015.

15 *Beaux arts magazine*, mai 2016, pp. 43-59.

16 Guinard Pauline, Jacquot Sébastien, Kullmann Clotilde, « La valorisation territoriale et touristique du *street art* », *Echogéo*, n°44, avril-juin 2018, non paginé.

publics n'ont cessé de développer sous diverses formes des politiques d'aménagement du territoire de l'île basées plus ou moins exclusivement sur l'industrie touristique¹⁷. Pour l'INSEE, une manifestation tangible de l'importance du tourisme dans cette économie est qu'il atteint le chiffre vu nulle part ailleurs en France de 31% du PIB, «soit quatre fois plus qu'en moyenne française»¹⁸. Dans un territoire marqué longtemps par un «mal développement»¹⁹ et doté depuis peu d'un PADDUC (Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse), des millions de touristes sont accueillis dans un espace où résident environ 350 000 habitants permanents. Simultanément, le processus de patrimonialisation concerne des parts importantes de la vie culturelle de la Corse. Trois ans après la réouverture de l'Université de Corse, en juillet 1984 s'est tenu à Levie sous la forme d'un « séminaire patrimoine »²⁰ autonome une rencontre universitaire sur ce thème. En périphérie de ce séminaire fut présentée une communication de l'ethnologue Paul Simonpoli mettant en relation « aménageurs » et « patrimoine culturel »²¹. Cela donna peu de suites. Tandis que sur trois étapes étaient organisés sur le continent les « Entretiens du patrimoine » à partir de 1988²², qui débouchèrent entre autres sur la création du fructueux laboratoire du CNRS LAHIC, les chercheurs de l'Université de Corse, en construction, malgré les prémices de 1984 n'ont pas participé à cette étape importante de la réflexion sur les politiques patrimoniales. Philippe Pesteil déplore en 2007 comment « deux champs disciplinaires constituent un des noyaux durs de la future université en sciences humaines: l'histoire et les études de la langue »²³. L'organisation du colloque international « Vivre du patrimoine » par l'Université de Corse²⁴ (dans le cadre duquel j'ai communiqué) est deux décennies après les rencontres de Levie à comprendre sans que cela ne soit alors déclaré ainsi comme le versant scientifique du « rattrapage historique » qu'accordait l'Etat après négociation avec les élus insulaires sous la forme d'un PEI (plan exceptionnel d'investissement). Après le « sursaut d'une culture menacée »²⁵ des années 1970, la culture continue d'être un enjeu politique majeur. Tandis que la Touraine, défend l'image d'une « vraie » France, la Corse connaît avec le développement d'un mouvement nationaliste polymorphe dans le domaine politique une « revendication identitaire militante »²⁶ marquée, dans un contexte d'« impossible espace public », par la «

17 Moretti Jean-Louis, *Tourisme et aménagement du territoire en Corse*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 19-118.

18 INSEE-ATC, *Dossier Corse, Le poids du tourisme dans l'économie corse*, n°2, octobre 2015, p. 5.

19 Maupertuis Marie-Antoinette, « La Corse et le développement durable : que peuvent nous apprendre les sciences humaines et sociales ? », in Maupertuis Marie-Antoinette (sous la dir.), *La Corse et de développement durable*, Ajaccio, 2010, Albiana, pp. 16-19.

20 Université de Corse, Corti, *Università d'estate 84. Papiers de travail*, Bastia, 1984, pp. 149-162.

21 Simonpoli Paul, « Réflexions sur l'ethnologie en Corse », in Université de Corse, Corti, *Università d'estate 84. Papiers de travail*, Bastia, 1984, p. 218.

22 Cela a donné lieu à trois volumes dont par exemple à la publication de celui où intervinrent les ethnologues Isac Chiva et Daniel Fabre (fondateur du Lahic) : Nora Pierre (sous la dir.), *Science et conscience du patrimoine. Actes des entretiens du patrimoine*, Paris, Fayard,-Editions du patrimoine, 1997.

23 Pesteil Philippe, « Autour du reacquistu : questions culturelles et politiques en Corse », in Le Coadic Ronan (sous la dir.), *Identités et société de Plougastel à Okinawa*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 169.

24 Fazi André (sous la coord.), *Vivre du patrimoine. Un nouveau modèle de développement?*, Paris, L'Harmattan, 2012.

25 Etori Fernand, « Le sursaut d'une culture menacée », in Pomponi Francis (sous la dir.), *Le Mémorial des Corses*, T.V, Marseille, 1980.

26 Cousin Saskia, *Les miroirs du tourisme. Ethnographie de la Touraine du Sud*, Paris, Descartes et compagnie, 2011, p. 19.

quête de l'authenticité »²⁷. La recherche scientifique insulaire en sciences sociales qui porte désormais largement sur la question : « Quel processus de patrimonialisation? »²⁸ est, de plus, en phase avec les problématiques liées au développement durable. En 2018, lors de son premier voyage présidentiel en Corse, Emmanuel Macron, dont l'action peut être comprise comme « recentralisatrice », tandis que pour la première fois la majorité territoriale au pouvoir est alors nationaliste depuis deux ans a évoqué le patrimoine de la Corse²⁹. Il a relié les mots du lexique patrimonial automatiquement aux mots de celui du tourisme. Ce qui semble aller de soi pour celui qui incarne le pouvoir politique central sera questionné car : « Si le tourisme et le patrimoine sont des productions sociales, il est, bien sûr, de notre premier travail de les « déconstruire », autrement dit de libérer, au-delà même de la juxtaposition des paroles et des actes, ce qui est dit avec et en eux »³⁰.

On présentera dans un premier temps quelles relations entretiennent *street art* et tourisme en Corse. Puis on fera un point sur la patrimonialisation du graffiti dans une île où des « batailles du patrimoine »³¹ ont lieu afin que l'espace ne soit pas réduit à un non-lieu interchangeable avec d'autres destinations offertes sur le marché concurrentiel des loisirs. Enfin, on présentera par des études de cas comment les politiques publiques favorisent depuis peu la promotion du *street art*. A la suite de chercheurs qui ont déjà répondu à la question « Comment fonctionnent les processus de valorisation patrimoniale? »³² sur d'autres terrains, en contrepoint, de façon nuancée, on pourra présenter une vue panoramique de la question : Tourisme, patrimoine et *street art* en Corse. L'impossible politique publique ?

STREET ART ET TOURISME

Aujourd'hui, il semble être une évidence que soient proposés aux touristes des circuits donnant à voir des graffitis. N'y a-t-il pas meilleur vecteur de la culture de l'Autre ? Si par exemple on inscrit sur un moteur de recherche les mots clé « street art » pour une ville comme Londres ou Amsterdam, une série de lieux est conseillée au visiteur. En me rendant sur le terrain, j'ai pu expérimenter à Amsterdam en 2017 tandis qu'à proximité immédiate du Musée Van Gogh, un musée privé, le Moco Museum³³, drainait des foules pour voir une exposition consacrée à Banksy, comment, sollicités sur la question, les personnels d'accueil des offices du tourisme diffusent, sans besoin d'un délai pour des recherche documentaire, des informations sur les lieux liés au *street art*. Grâce à des indications posées sur une carte, j'étais ensuite parti à la recherche des « spots » de la ville. Cette tendance présente

27 Fabiani Jean-Louis, *Sociologie de la Corse*, Paris, La découverte, 2018, pp. 46-51 et 73-74.

28 Verdoni Dominique, « L'espace insulaire corse. Quel processus de patrimonialisation ? », in Maupertuis Marie-Antoinette (sous la dir.), *La Corse et de développement durable*, Ajaccio, Albiana, 2010, pp. 279-286.

29 Macron Emmanuel, *Discours*, 7 février 2018, Bastia.

30 Violier Philippe, Lazarotti Olivier, « Présentation », in Violier Philippe, Lazarotti Olivier (sous la dir.), *Tourisme et patrimoine, un moment du monde*, Angers, Presses universitaires d'Angers, 2007, p. 11.

31 Bertocini Pierre, *Les batailles du patrimoine en Corse. Du bicentenaire de Napoléon au rejet du PADDUC (1969-2009)*, Paris, L'Harmattan, 2013.

32 Fournier Laurent-Sébastien, Crozat Dominique, Bernié-Boissard Catherine, Chastagner Claude (sous la dir.), *Patrimoines et valorisation des patrimoines*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 9.

33 Moco Museum, Catalogue Banksy laugh now, Amsterdam, 2017.

concerne également Paris, et plus récemment Marseille³⁴, pour lequel des guides spécialisés sont publiés³⁵ par les Editions alternatives qui deux décennies auparavant avaient produit les monographies « Kapital »³⁶ (sur Paris) et « La France d'en bas »³⁷ (autour de Marseille). Participant au tourisme urbain « hors des sentiers battus »³⁸, les graffitis, après une première phase de reconnaissance, font ainsi partie des politiques urbaines chargées du tourisme selon des modalités qui peuvent être différentes comme la comparaison Paris-Berlin l'a établi³⁹. Simultanément, plus qu'en Martinique⁴⁰ où j'ai réalisé un sondage en 2010, une étude des murales sardes a montré comment les graffitis sont aujourd'hui considérés comme des pièces incontournables des usages touristiques du patrimoine d'une île⁴¹. Petite parenthèse: le *street art* correspond également à l'image de marque du Brésil pour le public français. En 2009, les Pichçao de Sao Paulo apparaissent à Paris dans l'exposition « Né dans la rue » de la Fondation Cartier pour l'art contemporain⁴² (c'est là que je les y découvre). L'année suivante, les dynamiques Editions alternatives proposaient une monographie⁴³ sur le Brésil, « Tropical Spray ». Quand j'arrive en avion à l'aéroport de Sao Paulo en ce mois de novembre 2019, la compagnie aérienne Air France présente le *street art* à ses passagers dans un petit document interactif promotionnel mis à disposition sur l'écran à usage individuel fixé en dos de siège comme une des richesses de la ville. Signes de la globalisation, à Amsterdam, c'est l'œuvre de l'artiste brésilien Eduardo Kobra qui attire les touristes, dont je fis partie, venus voir le portrait souriant Anne Frank dans une fresque de taille monumentale peinte sur une friche industrielle requalifiée. A Marseille, dans le quartier historique du Panier, dont j'ai étudié la mise en fiction des graffitis⁴⁴ par la littérature et le cinéma, devant le bâtiment de la Vieille charité (restaurée depuis les années 1990) c'est également un artiste brésilien, Nohbi, qui a signé une fresque représentant un lieu emblématique de l'antique cité phocéenne intégrée à un circuit touristique⁴⁵. Dans cet ensemble de lieux touristiques streetartisés qui de Paris à Sao Paulo fonctionnent en résonance les uns avec les autres, qu'en est-il de la Corse ?

34 LLB, *Guide du street art à Marseille*, Paris, Editions alternatives, 2020.

35 Lombard Stéphanie, *Guide du street art à Paris*, Paris, Editions alternatives, 2017.

36 Bischof Gautier, ECR, Malland Julien, *Kapital, un an de graffiti à Paris*, Paris, Editions alternatives, 2000.

37 Kendrick Mathieu, Olives Lionel, *La France d'en bas. Le graffiti dans le sud*, Paris, Editions alternatives, 2003, p. 24.

38 Gravari-Barbas Maria, Delaplace Marie, « Le tourisme urbain hors des sentiers battus », *Teoros*, n°34, 2015.

39 Vaslin Julie, « Les espaces du graffiti dans les capitales touristiques : l'exemple de Paris et Berlin », *Echogeo*, avril-juin 2018, non paginé.

40 Bertoncini Pierre, « Quelle place pour la patrimonialisation des graffitis martiniquais ? », *Colloque Patrimonialisation et développement dans la Caraïbe et les Amériques*, Université des Antilles et de Guyane-CRILLASH, Cayenne, mars 2011.

41 Cozzolino Francesca, *Peindre pour agir. Muralisme et politique en Sardaigne*, Paris, Karthala, 2017, pp. 217-264.

42 Fondation Cartier pour l'art contemporain, *Né dans la rue*, Paris, 2009, (non paginé, dernier chapitre).

43 Malland Julien, *Tropical Spray*, Paris, Editions alternatives, 2010.

44 Bertoncini Pierre, « Eléments pour une analyse des mises en scène de situations sociolinguistiques dans des fictions sur le territoire du Marseille contemporain », in Bulot Thierry (sous la dir.), *Formes et normes sociolinguistiques (Ségrégations et discriminations urbaines)*, Paris, Collection espaces discursifs, L'Harmattan, 2009, pp. 149-153.

45 LLB, *Guide du street art à Marseille*, Paris, Editions alternatives, 2020.

Un corpus d'une centaine de magazines faisant souvent intégralement la promotion de la destination corse depuis 30 ans a été réuni. Ces produits, imprimés à des dizaines de milliers d'exemplaires, d'une valeur marchande moyenne de 6 euros, conçus pour être « jetables », même s'ils peuvent rester des années dans des bibliothèques de lieu privés ou de lieu d'accueil de touristes, sont certes commercialisés dans toutes les maisons de la presse de France, mais, de plus, ils participent de l'avant saison à la pleine saison estivale au décor des maisons de la presse des aéroports et de toute l'île. Leurs piles souvent placées à proximité des caisses des boutiques, des affiches reproduisant leurs couvertures pavoisent les commerces. Avec une moyenne de quatre pièces par an, comme cela se pratique également dans les Pyrénées, dans les Alpes, en Bretagne, ceux sont des éléments à part entière de la mise en scène des vacances. Ils sont des éléments constitutifs de l'imaginaire contemporain lié à « l'île de beauté ». C'est à ce titre que leur étude est pertinente. Des magazines comme *Géo* à partir de 1988, en lointains successeurs des livrets présentant des régions que diffusait le Touring club de France dès la fin du XIX^{ème} siècle ont publié parfois plusieurs numéros qui visent principalement un public qui va venir en Corse. Dans une précédente analyse systématique de ce corpus à la date intermédiaire de 2010⁴⁶, 63 pièces avaient déjà été interrogées. Voici précisément les résultats qui étaient donnés

Le corpus a été interrogé de la façon suivante: j'ai feuilleté l'intégralité des pages concernant la Corse. Tous les titres et sous titres ont été lus afin de trouver une description de graffiti. Aucun article n'est consacré à ce sujet. Toutes les photos ont été observées attentivement afin de distinguer les apparitions de graffiti. Les seules références écrites aux graffitis répertoriées sont certaines légendes de photos contenant des graffitis. Celles-ci n'apparaissent que dans sept magazines. La description des caractéristiques des sept pièces montre leur hétérogénéité:

1. Une photo⁴⁷ a pour sujet une procession de confrérie religieuse dans la citadelle de Bonifacio. Apparaît clairement en premier plan un « FLNC » noir. Un second sigle « FLNC » se devine derrière des confrères.
2. Un magazine⁴⁸ comprend trois photographies dont l'élément principal est graffitique. Les photographies des pages 7 et 30 représentent le même lieu, sans doute la galerie commerciale du Diamant située dans le centre ville d'Ajaccio. Elles n'ont pas été prises dans le même contexte. La première, qui illustre le sommaire du magazine, est animée par deux adolescents qui courent. La seconde, qui est l'accompagnement iconographique un article résumant brièvement les divisions de la famille nationaliste, est animée par un adulte qui apparemment parce qu'il ne souhaite pas être photographié tient un magazine à hauteur de tête pour dissimuler son visage (volonté du photographe de signifier l'*omerta*?). Deux graffitis apparaissent plus clairement dans le premier cliché: « Pòpulu corsu pòpulu vivu » et « IFF ». Dans les deux photos apparaissent: « IFF, FLNC, statu francese fora, libertà per i nostri fratelli ». La légende est « slogans nationalistes *bombés* ».

46 Bertoncini Pierre, « La concurrence Napoléon/Pascal Paoli. Eléments pour l'analyse de la fabrique des héros corses en contexte touristique (1969-2010) », in Poli Jean-Dominique (sous la dir.), *Attente et sens autour de Napoléon aujourd'hui*, Ajaccio, Editions Alain Piazzola-Università di Corsica, 2012, pp. 137-153.

47 *Géo*, "Corse", n°111, mai 1988, p. 129.

48 Ici et là, « Si proche, au bout du monde... la Corse », n°7, été 1994, pp. 7, 30, 49.

Le deuxième site bombé est une rue transversale de la rue de l'Opéra à Bastia. Des insultes signées « FLNC » visent deux personnes. La légende tient compte de la présence d'un bas-relief représentant Pascal Paoli. La légende est « Au pied des escaliers, rue César Campinchi à Bastia, l'hommage au père de l'indépendance corse trouve d'étranges résonances ».

3. Dans un magazine⁴⁹ traitant principalement de la Crête, un article d'une page s'intitule « tête de Maure ». Pour l'illustrer, on découvre une photographie prise dans la Scala di Santa Regina. Sur un fond blanc, sans doute un carré blanc est bombé par la technique du pochoir une des quatre têtes de Maure identifiée dans cette zone. Sont joints sans que des précisions apparaissent sur leur nature, les noms des deux listes nationalistes concurrentes lors des élections territoriales de 1992, « Corsica nazione » et « MPA ». La légende est : « graffiti politique sur une route corse. Le visage préféré des indépendantistes, des autonomistes... et des touristes ».

4. Le même graffiti, dans un plan plus rapproché apparaît dans un autre magazine⁵⁰ durant le même été. La légende est : « La tête de Maure, symbole du nationalisme insulaire ».

5. Dans un article⁵¹ qui traite du Parc naturel régional de la Corse, une photo qui représente un de ses agents a pour décor un mur qui porte un panneau en bois du Parc régional. Sous ce panneau, un œil averti peut identifier facilement le mot « Cuncolta ».

6. Un article⁵² consacré au patrimoine bastiais comporte une photographie d'un quai du vieux port de la cité génoise. Si l'on observe la scène attentivement, on identifie plusieurs graffitis dont certains sont des tags.

7. Dans une page⁵³ qui compte dix-huit critiques de livres consacrés à la Corse, apparaît une brève présentation de *L'art du graffiti en Corse*.

On peut considérer que les graffitis apparaissant dans les documents 5 et 6 sont le fait du hasard. Une légende concerne explicitement les graffitis pour les documents 2, 3 et 4. Cela affirme le fait que l'apparition de graffiti est bien là plus le fait d'un choix mais d'une volonté d'en faire le sujet principal ou du moins un des sujets principaux de la photographie. Si l'on compte de façon libérale (sans réduire les deux photos de la Scala en une seule, ni les deux de la Galerie des diamants en une seule également), il apparaît que des graffitis sont le sujet de cinq photographies. La proportion de photographies dont le sujet est un ou plusieurs bombages est donc quasiment nulle. Cela permet d'estimer qu'il y a une nette volonté, sans pouvoir distinguer à quel niveau de la rédaction se situe ce phénomène, d'éviter de montrer des graffitis.

L'étude de cette série avec son actualisation sur la dernière décennie où l'on trouve à nouveau plusieurs numéros de *Méditerranée magazine*, de *Terre sauvage*, et de *Destination Corse* montre que les apparitions de graffitis sont demeurées quasiment inexistantes. C'est une Corse immaculée qui est proposée à voir au lecteur. La photographie de couverture montre très souvent un paysage sans construction humaine. On voit presque toujours la mer. Une plage ou

49 Méditerranée Magazine, « Crête, les rivages de la liberté », n°8, mai 1995, p. 128.

50 Géo, « Corse sauvage », n°197, juillet 1995, p. 101.

51 Iles, « La Corse », n°69, juin 2000, p. 58.

52 Méditerranée Magazine, « Corse, île des passions », été 1999.

53 Méditerranée Magazine, « Corse, sauvage et belle », été 2002.

une côte rocheuse inhabitée est présentée. Les mots clés (en substantifs ou adjectifs) agencés selon une grande variété de combinaisons que l'on rencontre en couverture sont « Corse, nature, île, trésor, sauvage, beauté, passion ». Certes, dans les milliers de pages publiées et interrogées sont représentés des faits culturels matériels telle que l'architecture, religieuse, civile ou militaire, ou immatériels comme le chant sacré ou profane ; certes systématiquement on voit des encarts publicitaires d'institutions muséales, mais le ton général est donné par la couverture. Comme Robinson Crusoe, le lecteur, potentiel voyageur, auquel est offert régulièrement des gadgets comme une carte routière, un CD de polyphonies à écouter dans sa voiture afin de créer un « effet couleur locale », est invité à venir à la rencontre d'un lieu « sauvage ». Or, j'ai rédigé une thèse de doctorat à ce sujet⁵⁴, simultanément à la progression du tourisme dans l'économie insulaire, le nombre de graffitis peints dans l'espace public en Corse n'a depuis cessé d'augmenter. Il y a donc une distorsion entre ce que j'observe sur le terrain, et ce que je lis quand je consulte le corpus de ces magazines. Ainsi, l'apparition de graffiti dans le quotidien tant des insulaires que des touristes ne correspond pas à l'image de la Corse construite par ces entrepreneurs en tourisme.

Il semble qu'il n'y ait pas en Corse de graffitis tourismophobes comme ceux médiatisés à Barcelone durant la dernière période⁵⁵. Les termes « tourisme », « touristes » sont utilisés de façon rare dans le corpus réuni. A y regarder de plus près, les choses sont un peu plus compliquées. En 1981 est publié par Marie Susini *La Corse la renfermée*⁵⁶. Il s'agit d'une œuvre artistique majeure dans la construction mentale de l'île⁵⁷. Son auteur, « exilée » à Paris, décrit comment les flux touristiques qu'elle considère comme une « invasion » sont en train de détruire la culture constituée pendant des millénaires. Elle met explicitement en relation le rejet de ce phénomène avec le graffiti bombé alors déjà depuis plusieurs années: « IFF » (Les Français dehors). A partir de 1973, et depuis 1981 jusqu'à nos jours, des milliers de « IFF » avec de multiples variantes telles que « A Francia fora » (La France dehors) ont été bombés. Le pochoir « French go home » dont un exemplaire de la série est posé depuis quelques années à l'entrée de la plage d'Algajola en Balagne ne peut être compris que comme un message visant les milliers de touristes immatriculés sur le continent français (la plus grande partie des touristes venant en Corse sont des continentaux) qui se garent à proximité du message avant d'aller se baigner prêt (signe de la conflictualité du site) du fortin génois dont ils ignorent souvent l'existence même.

Plus précisément, sur le site très fréquenté de la Vallée de la Restonica (plus de 40000 visiteurs par an) a été bombé un « Tourists go home »⁵⁸ dans les années 2000. Dans le territoire classé « grand site » de Patrimoine, en 2017 une série de graffitis contre l'activité touristique a été bombée avec un lexique semble t'il influencé par celui de la Catalogne: « Turismu : miseria ».

54 Bertoncini Pierre, *Graffiti bombé et territoire corse (1973-2003)*, Thèse de doctorat d'anthropologie, Université de Corse, 2005,

55 Cf. « Tourists : your Luxury trip my daily misery » photographé dans le par Güell in Lechevallier Anne-Sophie, « En Espagne, la grogne contre le tourisme de masse se développe », *Paris-Match*, 17 août 2017.

56 Susini Marie, *La Corse, la renfermée*, Paris, Seuil, 1981.

57 Bertoncini Pierre, « La représentation de la montagne corse dans la littérature du XXIème siècle », in Berges Louis (sous la dir.), *La montagne explorée, étudiée et représentée: évolution des pratiques culturelles depuis le XVIIIème siècle*, Paris, Editions du CTHS, 2020 (édition numérique).

58 Bertoncini Pierre, « Le sens du marquage graffitique des paysages touristiques de la Corse », *Congrès sur les paysages, 135e congrès du CTHS*, Neuchâtel, avril 2010.

Je n'ai pas relevé pour le moment de graffiti diffusant un message d'accueil « Tourist, you're welcome » (il barre un *Tourists go home*) pour les touristes de la catégorie présenté par la revue *Teoros*⁵⁹. C'est implicitement que l'on trouve d'autres messages liés au tourisme. On sait que l'urbanisation du littoral est « un phénomène à l'origine de tensions sociales »⁶⁰. Vers l'an 2000 dans la cité portuaire de l'île Rousse, au moment où des assassinats politiques ensanglantent la ville, avant un grand boom immobilier lié au marché des locations estivales qui a bouleversé tout les équilibres locaux depuis 20 ans étaient peints « La Corse n'est pas à vendre » ou « La Corse n'est pas une marchandise » signés « PN » par le cercle de réflexion *Presenza nazionale*. De même, de nombreux bombages exprimant un conflit d'usage, quand ils attaquent la spéculation, tels que « *Speculatori fora* » (souvent accompagné par « *FLNC* ») concernent la construction de biens immeubles liés à l'activité touristique. Aussi, il a été montré que tandis que le nombre d'agriculteurs chute (l'agriculture était présentée un temps par le pouvoir comme le second pilier du développement de la Corse), les messages « *Terra corsa a i Corsi* » concernent de moins en moins des terres à vocation agricole mais de plus en plus des espaces visés par une plus value liée au tourisme⁶¹. La campagne « *PADDUC Inno* » (non au *PADDUC*) avant les années 2010 est représentative de cette tendance où implicitement le tourisme basé sur une « économie résidentielle » est sinon condamné du moins rejeté.

Une dimension de la relation graffiti-tourisme apparaît peu étudiée sous d'autres cieux. Elle est fondamentale sur la scène graffiti corse. Les touristes sont les auteurs de séries importantes de graffitis. Des enquêtes portant sur la zone fortement touristique de la Balagne montrent comment depuis les années 1990 les tags de types hip hop sont principalement peints par des touristes⁶². Des crews de villes continentales comme Orléans, Marseille ou Toulouse sont recensés. Les graffeurs allemands laissent aussi leurs traces sur toute la période. Un site qui se trouve sur Lumiu, une commune dont la proportion de résidences secondaires est une des plus importantes de l'île⁶³ est le lieu d'apparition d'un véritable syncrétisme stylistique. Sur la ruine d'une immense villa construite en bord de mer qui a été plastiquée dans les années 1990, a été posé durant les années 2000, dans un style hip hop un clandestin peint appuyant sur un détonateur. Plus récemment, en accord avec la couleur des tuiles du toit éventré par une explosion, des graffeurs allemands ont peint une grande fresque avec le mot en langue anglaise: « Blast ». Ces graffitis peints illégalement appartiennent au même système de signes que les œuvres sur toile de l'Américain très coté sur le marché de l'art français Jonone que j'ai pu voir exposées simultanément dans un hôtel 5 étoiles situé à moins de 10 kilomètres sur la commune de Calvi. Il a été montré comment la distribution spatiale des graffitis de ces touristes permet de dessiner les contours d'une bande

59 Jopoba/Alamy Stock photo, « Photographie prise à Barcelone », *Teoros*, n°39, 2019, couverture.

60 Robert Samuel, *L'urbanisation du littoral : espaces, paysages et représentations. Des territoires à l'interface ville-mer*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2019, p. 29.

61 Bertoncini Pierre, « Graffiti et littoral : les signes de la littoralisation du territoire corse », *Colloque international et pluridisciplinaire, Le littoral, subir, dire, agir*, IFRESI, Université de Lille 1, janvier 2008.

62 Bertoncini Pierre, « Sous les tags la plage. Les signes de la mise en tourisme du territoire balain », *Géographie et cultures*, n°68, septembre 2009, pp. 115-130.

63 Maupertuis Marie Antoinette, Tafani Caroline, Poggioli Audrey, « Les résidents secondaires en Corse : différentes façons de s'ancrer au territoire. L'exemple de la commune de Lumiu », *Teoros*, n°36, 2017.

de 300 mètres sur 20 km allant du bord de la mer et contenant les voies de communication principales. Cette zone est identifiée dans l'espace vécu comme étant la plage de la Balagne.

Dans des entretiens, il apparaît que certains bombeurs s'autocensurent en raison de l'activité touristique. Par exemple la Scala santa regina, un joyau du patrimoine naturel de l'île est considérée comme souillée quand elle est peinte. Pourtant, on a vu que des têtes de Maure qui y ont été bombées sont apparues dans des magazines publiés dans un but de valorisation touristique⁶⁴. Un document récent commandé par la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement en Corse⁶⁵ évoque par exemple les graffitis en termes de pollution. « Tags et graffs. Les talus rocheux de la route et les murs sont le support de tags et graffs. Cette pratique, si elle venait à se développer pourrait constituer une atteinte paysagère ». Dans le cadre « préconisation » qui suit, on peut lire : « un nettoyage serait à prévoir ». Le terme « nettoyage », non utilisé avec des guillemets exprime avec une grande clarté comment les peintures murales sont perçues comme relevant de la saleté. Ceci est rédigé dans un cadre institutionnel alors que dans une étude systématique menée en 1997 je montrais comment les centaines de graffitis peints dans cet espace et qui sont vus pour certains depuis des décennies par les habitants permanents et les visiteurs participent à la culture locale contemporaine⁶⁶. Un président de l'association des maires de la Haute-Corse a porté dans les médias au cours des années 2000 un discours sur les graffitis qu'il faudrait repeindre avant la saison touristiques le long des axes principaux de l'île. Et de fait, une zone de forte circulation automobile comme la vallée du Golo est régulièrement repeinte.

Donc, si très peu de graffitis visent directement tourisme et touristes, une proportion importante concerne des prises de positions liées aux enjeux sociétaux liés au tourisme. Sans que cela ne soit médiatisé, les touristes sont en Corse les auteurs de graffitis sur plusieurs décennies. Généralement les professionnels du tourisme ou les autorités considèrent que les inscriptions bombées sont répulsives pour une clientèle venue se détendre à la plage. En conséquence leur discours est prohibitif ou demande l'élimination de ces marques du paysage.

STREET ART ET PATRIMONIALISATION

Depuis ses origines, une des dimensions les plus importantes des graffitis bombés est d'être une technique déviante de marquage⁶⁷ du territoire. Celui qui le pose sait qu'il risque une amende plus ou moins forte selon les divers critères dont celui du contenu du message. Dans ce contexte, comme dans le métro de New York des années 1970 qui a servi en France de modèle pour le traitement du graffiti par la SNCF⁶⁸, le graffiti considéré comme un délit est détruit par les autorités. Aussi, il semble aujourd'hui encore incroyable à certains de pouvoir

64 Géo, « Corse sauvage », n°197, juillet 1995, p. 101.

65 DREAL, *Etude d'opportunité de classement d'A Scala Santa regina*, Mediaterra consultants, février 2019, p. 255.

66 Bertoincini Pierre, *L'art du graffiti en Corse. Contribution aux méthodes d'analyse du phénomène graffiti en Corse*, Ajaccio, La Marge, 2001, pp. 112-165.

67 Veschambre Vincent, Séchet Raymonde, *Penser et faire de la géographie sociale*, Rennes, PUR, 2006, p. 319.

68 Vulbeau Alain, *Du tag au tag*, Desclée de Brouwer, Paris, 1992, pp. 105-106.

considérer un graffiti bombé comme un objet de patrimoine. De plus, le patrimoine a longtemps été considéré comme un objet qui par définition devait être ancien, transmis par les pères, nous rappelle l'étymologie. Les graffitis étant souvent posés dans l'espace public soumis à l'érosion du soleil et de la pluie, il a semblé aller de soi que son éphémérité le condamnait par nature à un état de non patrimoine. Avec la tendance de notre temps à l'inflation patrimoniale, qui s'étend, nous a appris Nathalie Heinich grâce à son étude du service de l'inventaire, « de la cathédrale à la petite cuiller »⁶⁹, la patrimonialisation des graffitis s'est présentée de façon nouvelle.

En 1998, j'avais proposé au Conseil scientifique du Musée régional d'anthropologie de la Corse qui venait d'ouvrir d'être le commissaire d'une exposition temporaire annuelle sur les graffitis corses. La réponse négative alors reçue a motivé mon choix de sujet de stage post doctoral axé sur les questions patrimoniales. Après la soutenance de ma thèse de doctorat sur les graffitis corses, j'ai réalisé un stage post doctoral avec Claire Calogirou. Elle était alors missionnée par le Musée national des arts et traditions populaires, en cours de fermeture pour être métamorphosé en une des parties constitutives du Musée national des arts et traditions populaires (MuCEM), de réunir des traces tangibles de l'activité des graffeurs. Approfondissant la question « Patrimoine ou vandalisme ? »⁷⁰, c'est à cette époque qu'est publié « Patrimoine, tag et graf dans la ville »⁷¹ auquel elle participe. A la fin du stage⁷², je présente une communication à Québec : « Plaidoyer pour la patrimonialisation des graffitis corses »⁷³. Je montre comment il y a alors urgence à commencer à collecter, conserver et transmettre les éléments de la culture contemporaine que sont les graffitis bombés. Par la suite, mes propositions répétées d'exposition à Corte n'ayant jamais abouties, j'ai néanmoins été le commissaire de deux expositions de taille modeste consacrées aux graffitis peints en Corse. La première, en 2010 a eu lieu à l'Île Rousse. Il s'agissait d'une sélection de photographies accompagnée de bombe Bertoncini Pierre Le tag en Corse, un patrimoine en questions, Musée de l'Alta Rocca, Lèvie, 15 septembre-30 décembre 2010. s de peinture et de coupures de presse traitant du thème « Graffiti, paysage et tourisme en Balagne »⁷⁴. Son affiche donnait à voir le *ribellu* manipulant un détonateur évoqué *supra*. La seconde, inaugurée en septembre 2010 au Musée départemental d'archéologie de Lèvie⁷⁵:

69 Heinich Nathalie, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuiller*, Paris, Editions de la MSH, 2009.

70 Leandri Ange, *Catalogue de l'exposition "Graffiti et société"*, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, Centre de Promotion de la recherche scientifique, Institut de sciences sociales, 1982, p. 2.

71 Collectif, *Patrimoine, tag et graf dans la ville. Actes des rencontres*, Bordeaux, 12 et 13 juin 2003, Bordeaux, CRDPACquitaine-Renaissance des cités d'Europe, 2003.

72 Bertoncini Pierre, *Graffitis corses et muséologie méditerranéenne*, Rapport postdoctoral, IDEMEC-MuCEM, 2007.

73 Bertoncini Pierre, « Les graffitis filmés, un patrimoine ? Plaidoyer pour la patrimonialisation des graffitis bombés corses », in Fourcade Marie-Blanche (sous la dir.), *Patrimoine et patrimonialisation. Entre le matériel et l'immatériel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, pp. 161-184.

74 Bertoncini Pierre, *Exposition Tag, paysage et tourisme en Balagne*, Spaziu culturale Pasquale Paoli, Ile Rousse, 15 mai-30 mai 2010.

75 Construit suite à la dynamique des rencontres universitaires impulsée en 1984 évoquée *supra*.

«Le tag en Corse. Un patrimoine en question»⁷⁶. Il s'agissait d'une adaptation en trois dimensions du livre *Le tag en Corse. Analyse d'une pratique clandestine*.

Dès 2007, je suis entré en relation avec l'équipe « anthropologie de l'écriture » du IIAC dans laquelle œuvrait Béatrice Fraenkel, une pionnière des études francophones sur les graffitis new yorkais⁷⁷. Cette démarche collaborative s'est manifestée concrètement par deux conférences⁷⁸ données dans ce cadre. C'est de cette matrice que j'ai ainsi fréquenté au moment de sa constitution que sort une part importante des différents articles publiés récemment dans *Sur les murs. Histoire(s) de graffitis*⁷⁹, un livre de synthèse publié aux éditions du patrimoine.

Depuis mon stage post-doctoral, j'ai pu observer directement que dans un lieu où on ne s'y attend pas, le Mémorial Charles de Gaulle à Colombey les deux Eglises est jalonné de graffitis (de la Résistance gaulliste mais aussi de l'opposition soixante-huitarde) et que des institutions prestigieuses telles que la Fondation Cartier pour l'art contemporain avec « Né dans la rue »⁸⁰ présentent des expositions sur les graffitis où des scènes graffitiques contestataires comme celle de Sao Paulo sont décrites. En 2012 C. Calogirou a été co-commissaire de l'exposition « Faire le mur » au Lieu Unique de Nantes. Avec le soutien de la Direction de la recherche scientifique de la Collectivité de Corse, je m'y rends afin d'observer comment l'exposition s'inscrit dans sa société et d'en rendre compte dans la revue *Vestighe* dont je suis rédacteur en chef. En réalisant un sondage raisonné dans les rues de Nantes, je perçois que des graffitis politiques contestataires visibles n'apparaissent pas dans le lieu d'exposition. Ces messages que j'évoque⁸¹ dans l'entretien que m'a accordé Patricia Buck, la seconde commissaire de l'exposition annonçaient le conflit de Notre Dame des Landes (projet d'aménagement d'un nouvel aéroport à Nantes) qui connu son point culminant alors que le Premier ministre de la France, Jean-Marc Ayrault venait de quitter ses fonctions de maire de Nantes pour occuper son poste à l'Hôtel Matignon. Un fait qui n'est pas une anecdote mais qui éclaire comment le *street art* marque les années 2010. L'hôtel Matignon accueille un temps des œuvres de street artistes. Claire Calogirou présente l'état de ses recherches dans la revue *Vestighe*⁸². Elle a par la suite organisé une autre manifestation au MUCEM enfin inauguré⁸³.

76 Bertoncini Pierre *Le tag en Corse, un patrimoine en questions*, Musée de l'Alta Rocca, Lèvie, 15 septembre-30 décembre 2010.

77 Fraenkel Béatrice, « La délinquance lettrée des graffiteurs de New York », *Tribu*, n°10, 1985, pp. 15-23.

78 Bertoncini Pierre, « Le rôle des tagueurs sur la scène graffitique corse », *Séminaire de l'équipe Anthropologie de l'écriture*, Laboratoire IIAC-EHESS, Paris, mars 2009. Bertoncini Pierre, « Graffiti bombé, université et Corse. Le point sur 30 ans de relation ». Groupe de travail Peintures murales- Enjeu et perspectives, Laboratoire IIAC-Anthropologie de l'écriture-EHESS, Paris, avril 2012 (publié plus tard dans la revue *Vestighe*).

79 Pressac Laure (sous la coord.), *Sur les murs. Histoire(s) de graffitis*, Paris, Editions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2018.

80 Fondation Cartier pour l'art contemporain, *Né dans la rue- Graffiti*, Paris, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 2009.

81 Bertoncini Pierre, « Entretien avec Patricia Buck : Peut on exposer du graffiti ? », *Vestighe*, n°2, avril 2013, p. 8.

82 Calogirou Claire, « Patrimonialiser le graffiti », *Vestighe*, n°2, 2013, pp. 26-37.

83 MuCEM, *Journal gratuit de l'exposition Graffen Méditerranée*, 13 mai 2017-8 janvier 2018, Marseille, Mucem, 2017.

Tandis que la nature du street art continue à poser question⁸⁴, le Ministère de la culture essaie de coordonner les différents acteurs de la scène⁸⁵ par plusieurs manifestations. Il a récemment commandé à une association où œuvre le peintre Jean Faucheur une étude sur l'art urbain⁸⁶ qui pointe « un déficit de recherche scientifique et de documentation » sur le sujet. Lors de journées de formation professionnelle organisées à l'Institut national du patrimoine pour des fonctionnaires liés aux métiers du patrimoine⁸⁷, j'ai pu constater avec l'intervention de Sabrina Dubbeld, une stagiaire post-doctorale, comment les collections réunies au MuCEM continuent d'être une référence pour l'institution culturelle.

Pendant ce temps là, en Corse, la patrimonialisation des graffitis pose toujours problème ou du moins rencontre des freins. Et ceci pour les deux grandes catégories de graffitis. Malgré les informations que je communiquais aux autorités publiques municipales de la ville d'Ajaccio les graffitis de type hip hop ont vu l'équivalent de leur Grotte de Lascaux⁸⁸ être détruite dans la plus grande indifférence en 2017⁸⁹. Pour les graffitis politiques nationalistes, la presse présente encore de nos jours comment ils sont des objets donnant lieu à des enquêtes de police. On citera par exemple pour la dernière période : « Tags : arrestation de cinq militants ajacciens »⁹⁰ ou « Bastia: des tags signés «FLNC» retrouvés dans les rues»⁹¹. Pour les institutions, le caractère de patrimoine de ces messages qui continuent à être statistiquement les plus importants dans l'espace public corse n'est pas d'actualité⁹². Ainsi, quand Bernard Cherubini coordonne une réflexion sur les conditions dont la recherche ethnologique apparaît aujourd'hui au musée ou dans les mises en tourisme des territoires, ce que j'observe dans ma contribution sur le terrain en Corse est également identifié dans des espaces comme par exemple l'Aquitaine ou la Guyane⁹³.

STREET ART ET POLITIQUE PUBLIQUE

Dans les années 1990 apparaissent les premières fresques liées à des commandes publiques sur la ville de Bastia. Elles sont réalisées dans des quartiers urbains périphériques. Elles sont

84 Génin Christophe, *Le street art au tournant. De la révolte aux enchères*, Paris, Les impressions nouvelles, 2016.

85 Aris Dominique, Benoit-Blain Marine (sous la coord.), *op.cit.*

86 Le MUR, *Etude nationale sur l'art urbain*, 2019, p. 95 (accessible sur internet).

87 Institut national du patrimoine, *Journées de formation L'art urbain, (Re) connaissance, valorisation et pris en compte à l'échelle européenne*, Paris, 12-14 décembre 2018.

88 Bertoncini Pierre, « Le street art à Ajaccio. Un patrimoine citoyen en questions », *Journées européennes du patrimoine, Bibliothèque municipale d'Ajaccio*, Ajaccio, 17 septembre 2016.

89 Luccioni Isabelle, « La fin de la verrue historique de la route des Sanguinaires », *Corse Matin*, 24 mars 2017.

90 *Corse Matin*, « Tags : Arrestation de 5 militants ajacciens », 12 avril 2015.

91 Mattei Julian, « Bastia: des tags signés « FLNC » retrouvés dans les rues, *Corse Matin*, 25 avril 2019.

92 De même, à Paris, il n'est pas question de conserver sur l'Arc de triomphe le message « Les gilets jaunes triompheront » peint lors de la manifestation du 1er décembre 2018.

93 Cherubini Bernard, « Patrimoine et identités locales : haro sur l'authenticité ! », in Cherubini Bernard (sous la dir.), *Patrimoine et identités locales. Enjeux touristiques, ethnologiques et muséographiques*, Paris, L'Harmattan, 2017, pp. 20-21.

financées dans le cadre de la Politique de la ville qui sur deux décennies, permet quasiment seule la visibilité institutionnelle des graffeurs. J'observe alors des stages de graffitis réalisés lors de vacances scolaires qui sont également organisés pour des adolescents à Bastia comme sur Ajaccio⁹⁴.

La période actuelle est marquée par une série d'initiatives prise par les autorités publiques qui concourent à soutenir la diffusion du *street art*. L'année 2015 peut être considérée comme riche dans le domaine de la reconnaissance institutionnelle du *street art*. En effet, à Bastia, une opération portée par le pouvoir municipal, *Arte in carrughju*⁹⁵ (l'art dans la rue), propose en mars à des plasticiens de décorer une extrémité de la piétonne Rue Napoléon⁹⁶. On peut signaler que le nom de la manifestation s'assimile au titre d'un article paru en 2009 dans la revue *Fora*. « *Street art carrughjo* » présentait l'action du collectif d'artistes Awaka⁹⁷. L'espace investi par des street artistes est une place qui fait suite à une rue commerçante récemment requalifiée. De répulsive, elle est devenue piétonne, l'objectif est de lui donner un cachet « bohème »⁹⁸. Autre exemple, le Ministère de l'éducation nationale fait appel au collectif bastiais, Graffink, afin de réaliser avec des élèves une fresque dans l'enceinte d'un lycée de Bastia. Le même collectif reçoit une commande de la municipalité pour des fresques en extérieur dans des quartiers populaires⁹⁹. Un détail qui en dit long sur le statut des œuvres. La pièce qui est commandée à Graffink est peinte sur une fresque de plusieurs dizaines de mètres carrés qui depuis 20 ans accompagnait le quotidien des habitants et usagers du quartier de Paese novu. L'œuvre devant laquelle posaient des candidats aux élections municipales de 2001 (cela donnait alors un côté moderne) évoquant même devant les caméras de la télévision régionale « l'âme du quartier » est ainsi détruite sans que cela ne provoque d'émotion patrimoniale. A l'exception de l'église Notre dame des victoires, classée monument historique en 1988 (malgré un style contemporain de l'édification des bâtiments de Brasilia) rien, dans les quartiers Sud de Bastia (avec une forte proportion de logements sociaux construits depuis six décennies) n'est qualifié ou perçu comme relevant du patrimoine. Durant la même période, le directeur du service du patrimoine de la ville de Bastia est Michel-Edouard Nigaglioni. Une étude récente a montré comment cet historien de l'art incarne la défense d'un patrimoine lié principalement à la période baroque ou tout au plus pour sa partie la plus récente aux « maisons d'Américains » du Cap Corse du XIX^{ème} siècle¹⁰⁰.

A Corte, au mois de juin, l'Université prend l'initiative d'organiser une séance de création « *street art* » pour décorer le chantier d'un de ses bâtiments. Ponctuellement, un artiste vient du « continent » sur Ajaccio pour une commande. La presse écrite met en valeur l'inscription

94 Bertoncini Pierre, *Le tag en Corse. Analyse d'une pratique clandestine*, Paris, L'Harmattan, 2009.

95 Commune de Bastia, « *Arte in carrughju* », 21 mars 2015.

96 Dans une rue où le célèbre *Space invader* avait posé neuf des cinquante-sept de ses créations en 2007.

97 Luccioni Anne-Sophie, « *Street art carrughjo* », *Fora*, n°5, 2009, pp. 20-21.

98 Quilici-Orlandi Julie, « *Le street art impose son style au coeur de la cité* », *Corse Matin*, 17 mai 2015.

99 Négrel Pierre, « *Graffink donne un nouveau visage à Paese Novu* », *Corse Matin*, 21 octobre 2016.

100 Bertoncini Pierre, « *Loto et patrimoine en Corse, une approche territoriale* », *Journées d'étude Le loto du patrimoine. Logique, acteurs et effets sociaux*, MUCEM et ENSAM, Marseille, octobre 2019.

101 Université de Corse, *Operata palicciata*, 27-28 juin 2015.

dans le courant du *street art*. Ainsi, en 2015, Al Sticking, peintre de Montpellier réalise des fresques pour décorer le cinéma d'art et essai d'Ajaccio. C'est sur six colonnes des pages consacrées à Ajaccio qu'on lit le titre « « Le *street art* s'affiche sur les murs de L'ellipse »¹⁰². C'est dans cette dynamique locale, reliée à une dynamique nationale qui associe *street art* et chemin fer¹⁰³ que jeudi 26 février 2015, un sujet du Journal télévisé de la chaîne locale *Via stella* montre comment est alors en cours de réalisation une action liée au *street art*. Des artistes ont investi pour plusieurs jours la gare d'Ajaccio afin d'y réaliser des fresques. J'assiste à une seule journée de cette opération. J'observe comment plusieurs peintres sont en action en divers points de l'emprise de la gare centrale d'Ajaccio. Les fresques ne sont pas achevées mais il y a une sorte de vernissage lié à l'évènement. Le maître des lieux, le président des Chemins de fer de la Corse, l'élu territorial Michel Stefani prononce un discours, publié sur le site Internet du CFC: « ces œuvres donneront plus d'ampleur au développement artistique et culturel dans notre région au rayonnement national et international »¹⁰⁴. Est également présente la responsable de cette action, Isis Chiappe Canavelli. Un an auparavant, elle a organisé une action dans le village de Corse-du-Sud dont elle est originaire, Balogna. L'action, « Boldness island-Rencontres inattendues avec l'art actuel » a été présentée sur Internet. J'aperçois le leader politique autonomiste Edmond Simeoni. Il assiste au vernissage. Quelques jours plus tard, le 4 mars, il signa sur son blog un article « Street art. Chemin de fer de la Corse », faisant l'éloge de l'entreprise ajaccienne. Mais de quoi s'agit-il ? Quelques fresques ont été réalisées pour cette opération orchestrée par une diplômée en administration de projets culturels. L'évènement présent se déroule sur deux sites. Le premier est celui de la gare centrale de Bastia. Des peintres, dont Marilou Albertini, participante à l'action *Arte in carrughju*, ont déjà posé quelques fresques sur la gare. La partie la plus importante du projet, en termes de moyens et de nombre de participants, a lieu sur Ajaccio. Il apparaît au cours de la visite du site que de façon implicite les peintres se répartissent manifestement en deux groupes principaux : les artistes invités venus du Continent et les artistes de la scène locale.

Les premiers sont connus à l'échelle nationale pour deux d'entre eux. Il s'agit de Lek et de Sowat. Trois mois plus tard, signe de leur inscription dans l'élite reconnue institutionnellement du *street art* français, ils feront partie de la quinzaine de *street artists* sélectionnée pour participer à l'exposition *Oxymores* au siège du Ministère de la culture¹⁰⁵. Ils seront aussi invités en qualité de pensionnaires de la Villa Médicis de Rome¹⁰⁶. Aussi, je ne suis pas étonné de les revoir aux journées de formation sur l'art urbain à l'INP en décembre 2018. D'autres peintres, tels que Fabian Ribaux, Bruska ou Babs les accompagnent. Parmi les artistes locaux se trouvent des membres du collectif « Les arts s'affichent » ainsi que des artistes hors structure tel que le dessinateur de bande dessinée Nino. Malgré la participation acceptée d'un cheminot, je constate qu'un tagueur ajaccien, Christopher, dont je suis le parcours depuis des années qui vient sur place en observateur ne fait pas partie des artistes participants à l'évènement.

102 *Corse matin*, « Le *street art* s'affiche sur les murs de l'Ellipse », 22 mars 2015.

103 Leloup Charlotte, « Gare du Nord. Musée du *street art* », *Paris Match*, 12 juin 2015.

104 Stefani Michel, *120 ans de Chemins de fer de la Corse*, 2015 (Internet).

105 Naimi Cédric, *Etat des lieux du graffiti et du street art*, Paris, Editions Carpentier, 2015, p. 330.

106 Sowat, « Lek et Sowat », in Aris Dominique, Benoit-Blain Marine (sous la coord.), *Actes du colloque Etat de l'art urbain, Oxymores III (octobre 2016)*, Université Paris-Ouest Nanterre, Ministère de la Culture et de la Communication, 2017, p. 41.

Les fresques réalisées manifestement sans aucune volonté d'harmonisation ou de coordination sont de tailles très différentes. Deux ressortent du lot par leur gigantisme, et sans doute par les moyens techniques qui sont accordés à leurs auteurs. La première occupe la totalité du pignon d'un bâtiment important. Sa peinture a nécessité l'usage d'échafaudages sur plusieurs étages. Elle représente une Corse peinte avec une sorte d'arc en ciel. La seconde fresque marquante est une locomotive d'une vingtaine de mètres de long. Une série d'autres fresques de tailles moindres sont réalisées dans la salle d'attente de la gare, mais aussi principalement en extérieur. Une d'elle, peinte par Fabrice Martinez, l'artiste au parcours décrit par le journaliste Sébastien Pisani, représente par exemple Jean Gabin dans le film *La bête humaine* de Jean Renoir.

Durant l'après-midi j'assiste à une scène qui illustre le caractère officiel de la manifestation. Arrive Bernard Domenjoud, l'architecte des Bâtiments de France, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Corse-du-Sud dont le siège se situe dans les locaux de la DRAC de Corse. Avec la représentante des CFC, l'organisatrice de l'évènement et certains tagers, ils font un tour des différents bâtiments qui ont été peints. Cela se fait à sa demande de l'architecte qui photographie les fresques avec les peintres qui posent devant.

Plusieurs remarques complémentaires aux aspects surtout positifs présentés dans les médias locaux¹⁰⁷ peuvent être formulées sur cette action. Il est regrettable que les services des CFC, qui dépendent de la Collectivité territoriale de Corse, n'aient pas pris en compte ma thèse de doctorat soutenue à l'Université de Corse qui propose une analyse des graffitis bombés. Ils auraient eu accès à un historique des relations entre graffiti et chemin de fer sur quatre décennies. Cela aurait pu inspirer les artistes dans leur processus créatif.

Par ailleurs, un praticien du graffiti comme Christopher, qui connaît bien le terrain ajaccien, dans un entretien de 2010, il avait spontanément évoqué le chrome « Chazey » peint au début des années 2000 sur un bâtiment de la gare, n'est pas invité pour cette manifestation. Il demeure paradoxalement, comme cela a pu être vu sur un terrain algérien, « hors du circuit »¹⁰⁸. En fait, ceux sont des peintres professionnels, ou intégrés institutionnellement, qui ont été appelés. Christopher me rappelle ce jour qu'il a réalisé des demandes auprès de la Commune d'Ajaccio pour pouvoir disposer de murs où peindre des graffitis de façon légale. Ses démarches administratives n'ont jamais rencontré de réponse positive. Or, pour le projet de fresques des gares, les organisateurs de l'évènement, les autorités ont peu agité comme s'il n'y avait pas de scène du street art locale. Michel Stefani cite Ernest Pignon Ernest, qui soit dit en passant fut un temps en conflit (lié à des fresques contre l'apartheid) avec les autorités communales incarnées par Jacques Médecin à Nice, mais il ne cite pas les collectifs locaux H2A ou Mafia 2A ou Section illicite corse dont j'ai suivi les « carrières » depuis le début du siècle. Les peintres locaux présents qui participent pour quelques-uns à la dynamique « Les arts s'affichent » peignent ainsi souvent avec des pinceaux, même dans cette opération, la bombe de peinture n'étant pas leur médium habituel.

107 *Via Stella*, « Avec ou sans filtre », 2 décembre 2018.

108 Bestandji Nabila, « Arts urbains : institutionnalisation d'un mode d'expression marginalisé ? » in Berghout Noudjoud, Bedjaoui Wafa, Asselah-Rahal Safia (sous la dir.), « La sociolinguistique urbaine en Algérie. Etat des lieux et perspectives. En hommage à Thierry Bulot », *Cahiers de linguistique*, 2018, p. 308.

Fabrice Martinez, dont le parcours est mis en valeur dans *Corse Matin* l'année suivante, participe à l'action à plusieurs titres. Ce titulaire d'une licence d'arts plastiques a été un des peintres invités à Balogna en 2014. Il participe aussi sur plusieurs années aux actions du collectif Les arts s'affichent. Quand on étudie le parcours d'une autre peintre, Vannina Van Schirin, l'auteur de l'affiche présentant l'évènement lié à la peinture des gares, on constate qu'elle a aussi participé au collectif Les arts s'affichent et à la rencontre de Balogna en 2014. C'est plus tard, en entretien, que j'apprends que la question de la participation à l'évènement de Balogna avait déclenché une scission parmi le collectif Les arts s'affichent. A la différence d'une présentation médiatique postérieure de la manifestation¹⁰⁹ où est mis en valeur qu'il y a eu des « intervenants surprise » (ce qui est vrai pour Nino et un cheminot), on s'aperçoit comment l'action soutenue par les pouvoirs publics qui est menée sur la gare d'Ajaccio est le résultat d'un long processus de cooptation dont, semble-t-il, sont exclus des street artistes du Scudo, le leader de Les arts s'affichent ainsi que la recherche scientifique !

Sur Ajaccio, une politique de développement de la vidéosurveillance est mise en place¹¹⁰ et médiatisée. Cela n'empêche pas des meurtres spectaculaires comme celui du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud en 2012¹¹¹ (toujours non élucidé), mais cela permet d'afficher un discours sécuritaire qui peut rassurer une part de l'opinion publique. Dans ce contexte technologique et politique, où la pause de graffiti dans le centre ville est donc prohibée, je vois moins de graffitis dans la rue Fesch par exemple, le *street art*, de commande, est mobilisé pour décorer la cité qui accueille des bateaux de croisière dont le nombre va sans cesse en s'accroissant (avant la pandémie de 2020). Le peintre Adrien Martinetti répond à des commandes publiques municipales. A l'entrée du port de plaisance, en compagnie de la peintre Léa Guittard, il a peint un portrait d'un ancien maire de droite (du micro parti Comité central bonapartiste) de la ville, Charles Ornano. La fresque est inaugurée par l'actuel maire de droite¹¹². Il a aussi peint le portrait du Résistant gaulliste Fred Scamaroni¹¹³. On retrouve son travail également à l'entrée d'une crèche¹¹⁴. Le peintre Mako Deuza, référencé par l'étude commanditée par le Ministère de la culture¹¹⁵, reçoit une commande pour peindre un portrait de Napoléon Bonaparte à l'entrée de la ville¹¹⁶. Cette fresque est visible par tout automobiliste qui entre dans Ajaccio en provenance de la direction de Bastia. Je me suis garé à proximité. J'ai pu constater que la fresque n'était pas peinte sur un mur mais sur un panneau en matière ligneuse. Non loin de lui, une plaque précise que le

109 RCFM, « Entretien d'Isis Chiappe Canavelli par Marie Bronzini, Toc Toc », 13 septembre 2018.

110 Alessandri Lisa, Souriez, vous êtes filmés », *Corse Matin*, 31 mai 2017.

111 Bordenave Yves, « Meurtres en Corse », *Le Monde*, 15 novembre 2012.

112 Vinciguerra Jean-François, « Port Charles Ornano : inauguration de la fresque dédiée à l'ancien sénateur-maire d'ajaccio », *Corse net infos* 11 août 2016.

113 Ce Résistant, de droite, est également celui qui est sélectionné dans son discours par Emmanuel Macron quand il vient en Corse, oubliant la figure à la fois de gauche et nationaliste de la Résistance que fut Jean Nicoli.

114 Luccioni Isabelle, « Adrien Martinetti continue de peindre les bâtiments de la ville », *Corse matin*, 6 février 2017.

115 Le MUR, *Etude nationale sur l'art urbain*, 2019, p. 130 (accessible sur internet).

116 Pisani Sébastien, « Le *street art* toujours plus à son aise sur les murs de la cité impériale », *Corse matin*, 16 novembre 2017.

mur est l'enceinte d'un terrain militaire. On peut interpréter cette œuvre diversement. La presse y voit l'illustration du développement du *street art*. Mon approche, non contradictoire, répond d'abord à une interrogation inspirée par le traitement que Maurice Agulhon a accordé aux sens des images de Marianne dans plusieurs de ses ouvrages.

En Corse, malgré le travail d'universitaires pour étudier la corsité de Napoléon Bonaparte, l'empereur des Français demeure presque toujours dans le discours politique la figure mobilisée pour affirmer l'appartenance qui est affichée comme indiscutable de la Corse à la France. Avec la commande d'une peinture, le pouvoir municipal participe au culte de la personnalité bonapartiste à comprendre dans ce mouvement. L'artiste a une feuille de route bien cadrée, et réalise l'équivalent pictural de ce que Georges Brassens appelait «la musique qui marche au pas ». Quelques instants après avoir croisé la représentation de Napoléon, quand on circule en voiture sur le même axe routier, on croise un pochoir peint quant à lui sans autorisation représentant un rebellu accompagné du slogan « LLN » (Lutte de libération nationale ». Le contraste entre les caractéristiques de fond et de forme de ces deux peintures illustre qu'il y a bien conflit de légitimité politique à Ajaccio qui se retrouve dans le corpus des œuvres peintes à la bombe dans l'espace public. C'est le même peintre qui est appelé pour « décorer » un passage « répulsif » dans le centre ville. Accompagné par une autre peintre, Vannina Van Schirin, par ailleurs employée par la bibliothèque municipale, ils participent à une opération présentée par la municipalité comme « un musée d'art populaire aux couleurs du *street art* »¹¹⁷. Là, encore, on peut constater que l'œuvre est située à quelques pas du bâtiment de l'administration représentant le pouvoir central, la préfecture. A lire la presse, comme dans le discours des autorités portant sur la peinture de la gare centrale, elle semble être là pour témoigner que la cité est un phare international de la culture. L'emprunt du passage en ouvrant les yeux et les narines indique qu'il s'agit d'un lieu de type « coupe gorge » où des passants urinent régulièrement. Contradictoirement, ou en fait complémentirement, dans le même temps la municipalité détruit le site le plus important de la culture hip hop de la ville. Les journalistes témoignent de la présence de pièces qui sont pour eux de « véritables œuvres d'art »¹¹⁸.

Afin de comprendre cet apparent paradoxe, je décrirai une autre apparition médiatique de ce site. Nous sommes en 2018. Viennent d'avoir lieu des événements violents à Ajaccio qui ont eu une résonance dans la France entière. On a appelé cela « l'affaire des Jardins de l'empereur »¹¹⁹. Une embuscade visant des pompiers faite par des jeunes d'un quartier appelé « les Jardins de l'empereur » est suivie d'une expédition punitive dans le même quartier en plein jour sous forme de manifestation dont le style l'a faite comparer par certains observateurs à un pogrom. La une d'un mensuel *Paroles de Corse* montre alors une seule photographie. Un jeune (on l'imagine ainsi) a la face dissimulée par la capuche d'un sweat shirt. Derrière lui au dessus d'un sol couvert de gravats se dessine, peint à la bombe, une fresque graffée.

117 Pisani Sébastien, « Un musée d'art populaire aux couleurs du *street art* », *Corse Matin*, 24 mars 2019.

118 Luccioni Isabelle, « La fin de la verrue historique » de la route des Sanguinaires, *Corse Matin*, 24 mars 2017.

119 Bertoncini Pierre, « Existe-t-il un mécanisme pogromique dans la Corse du XXIème siècle ? » in Rey Didier,

Le titre est « Jardins de l'Empereur, Lupino¹²⁰, Pifano, la face cachée des cités »¹²¹. Une précision, pour rester dans une thématique bucolique, après l'évocation de « jardins » en une, le même journal a pour quatrième de couverture une publicité pleine page dont le titre sous forme de jeu de mot est « Prenez le maquis à Murtoli ». Est promu comme clandestinité un séjour dans un domaine réputé pour être fréquenté par Nicolas Sarkozy¹²². TF1 montre à la même époque des « bergeries » de cette structure louées à un tarif estimé par la voix *off* d'un documentaire à 25000 euros la semaine¹²³ (le salaire médian en France est d'environ 19 00 euros annuels). Il y a là un concentré des importants contrastes sociaux que connaît la Corse contemporaine. Durant cette période je me suis rendu à Ajaccio. Aux jardins de l'empereur, j'ai trouvé un lieu où l'art urbain se pratique. Il s'agit de « l'étrange atelier », une structure associative référencée dans l'étude commanditée par le Ministère de la culture¹²⁴.

J'ai visité cet espace et ai mené un entretien avec des deux responsables. Ils m'ont par exemple indiqué comment ils n'avaient pas participé à la peinture de la gare centrale. Je quitte le local associatif, fais un tour du quartier. Je ne rencontre pas le graf du magazine ni dans le lieu de création ni dans ses environs. J'ai finalement réussi à trouver le graffiti pris en photo et sélectionné pour la couv'. Il ne se trouve pas dans le quartier des Jardins de l'Empereur. Il ne se trouve pas non plus dans un quartier populaire comme les Salines, les Cannes, St Jean, dont je connais d'ailleurs les caractéristiques graffitiques. Non. Il se trouve à l'autre bout de la ville, dans... le quartier résidentiel des Sanguinaires. Non loin d'une plage, il se situe assez près de la maison labellisée par le Ministère de la culture comme une maison d'artiste, celle où habitait le célèbre chanteur de charme (jamais contestataire) Tino Rossi. Le bâtiment où était peinte cette fresque est justement le Scudo, le site qui appartient à la commune et que le pouvoir municipal a fait détruire. Idéologiquement, le pouvoir local politique, économique et médiatique qui s'exprime dans les colonnes de « Paroles de Corse » semble considérer le street art comme quelque chose lié à la délinquance, à l'immigration maghrébine, à la toxicomanie, au danger. Cette représentation mentale assimilable à de la peur, dans le cas du numéro étudié de Paroles de Corse, fait perdre la raison à une équipe de journalistes qui de façon indiscutable crée un faux ! La photographie qui illustre « la face cachée des cités » n'est pas prise dans les cités. Elle nous montre en fait involontairement, une face cachée de la cité ajaccienne : la phobie de l'art urbain d'une partie de sa classe dirigeante. La négation du réel se poursuit quand la municipalité n'admettant pas qu'une partie de la culture des jeunes Ajacciens se trouve au Scudo, dans la démarche qui reprend celle des auteurs d'autodafé que l'histoire a connu fait détruire le site sous prétexte de politique de salubrité publique. Dans la capitale politique de l'île, un *street art* sous contrôle de la municipalité est alors progressivement développé.

120 « Lupino » est le terme générique qui peut signifier l'ensemble des quartiers Sud de Bastia où s'intègre la cité de Paese novu dont on a décrit le traitement des fresques *supra*.

121 *Paroles de Corse*, n°41, février 2016.

122 Constanty Hélène, *Razzia sur la Corse*, Paris, Fayard, 2012, pp. 226-235.

123 TF1, « Escale de rêve en Corse », 8 décembre 2016.

124 Le MUR, *Etude nationale sur l'art urbain*, 2019, p. 131 (accessible sur internet).

Corté est la ville universitaire de l'île. La cité a connu un grave conflit lié à la diffusion du street art en 2004¹²⁵. Un recouvrement de fresque avait été réalisé par un syndicat étudiant d'orientation nationaliste qui avait alors diffusé un tract pour justifier sa prise de position. Une collection de préjugés sur les banlieues pouvait s'y lire. Une quinzaine d'années plus tard les choses ont peu changé. Des opérations de diffusion du street art sont dirigées et contrôlées par les autorités politiques et administratives et pédagogiques¹²⁶. Par exemple, pour l'inauguration d'une fresque peinte à la gare, il y a des représentants de l'Université, et des conseillers exécutifs de la Collectivité de Corse qui posent devant une fresque d'une douzaine de mètres carrés. Tandis que le train traverse des zones récemment artificialisées, bouleversées par les constructions de résidences secondaires dédiées au tourisme, sur ce mur, c'est une Corse champêtre, verte, rurale traversée par un train qui transporte Pascal Paoli y est mise en scène dans un paysage qui ressemble à celui où évolue le personnage du dessin animé Dora l'exploratrice.

UNE IMPOSSIBLE POLITIQUE PUBLIQUE ?

Donc, dans un monde où un *street art tour* fait partie des incontournables du tourisme « hors des sentiers battus » offert aux visiteurs, les auteurs de magazines faisant la promotion touristique de l'île participent à l'élaboration de l'image d'une Corse quasiment immaculée de tout bombage. Les graffitis politiques nationalistes corses majoritaires dans l'espace public depuis 50 ans concernent implicitement dans une mesure importante l'activité touristique. EN effet, ils condamnent certaines de ses manifestations liées aux politiques d'aménagement du territoire. Dans le même temps, une part importante des graffitis qui n'est pas liée directement à la politique est peinte par des touristes qui laissent ainsi une trace de leur passage sur l'île. Malgré la complexité de certaines de ces peintures murales, elles ne sont pas comprises comme une richesse culturelle. Certaines autorités institutionnelles éliminent des paysages les graffitis qui selon elles détériorent l'image de la Corse qu'ils promeuvent.

Le graffiti bombé est intégré en France depuis une quinzaine d'années à une politique de patrimonialisation encouragée par l'Etat. C'est le MNATP puis le MuCEM qui sont moteurs dans ce processus soutenu par le Ministère de la Culture. Depuis 2005, à la suite de recherches menées dans le cadre d'un doctorat d'anthropologie à l'Université de Corse j'ai pris quelques initiatives dans une démarche de recherche-action afin de voir patrimonialiser les graffitis corses dans toutes leurs dimensions. Cependant, les auteurs de graffitis continuent d'être recherchés ou interpellés par les représentants de l'autorité centrale. Les sites importants de ce patrimoine culturel aujourd'hui parfois quinquagénaires ne sont pas protégés, conservés. Au contraire, même s'ils sont méthodiquement documentés, comme l'emblématique site du Scudo sur Ajaccio, ils sont détruits par les pouvoirs publics.

Après que le *street art* ait été l'apanage des ministères chargés sous plusieurs noms successifs de la politique de la ville souvent dans le cadre de projets parascolaires, depuis les années 1990,

125 Bertoncini Pierre, « Graffiti bombé, université et Corse. Le point sur 30 ans de relations », *Vestighe*, n°2, 2013, pp. 72-98.

126 Ignacio-Luccioni Barbara, « Les étudiants d'art réalisent une fresque au cœur de la gare », *Corse Matin*, 15 décembre 2018.

tandis que le Ministère de la culture développe le *street art*, dans ce mouvement, depuis 2015 les deux principales villes de Corse ainsi que la ville universitaire de Corte ont vu les autorités commander et financer des œuvres de *street art*. Chacune des commandes est présentée en termes très positifs par la presse écrite locale. Des peintres locaux ainsi que parfois artistes de renommée nationale laissent leurs signatures sur les murs avec des messages qui à la différence du corpus peint simultanément sans autorisation est statocompatible, la pose d'un portrait de Napoléon 1^{er} sur l'enceinte d'un bâtiment militaire symbolisant cette tendance. La technique de la peinture à la bombe, le fait de réaliser des œuvres en extérieur sont ici combinés à la pratique ancienne du mécénat pratiqué par le pouvoir politique. Par le choix des sujets, les *street artists* présentés comme novateurs reprennent les habits classiques des peintres de cour qui peignaient les traits des princes. A ce stade d'un processus toujours en cours, la relation tourisme, patrimoine et *street art* en Corse peut donc toujours se résumer par la formule : l'impossible politique publique.